JOURNEE D'ACTIONS LE 13 DECEMBRE EN FAVEUR DU SPECTACLE VIVANT ET CONTRE L'ABANDON DE TOUTE AMBITION CULTURELLE.

Même si les garanties financières des collectivités territoriales ne sont pas encore certaines, nous avons obtenu par une forte et durable mobilisation que les compétences culturelle et sportive soient accordées à tous les niveaux de collectivités territoriales et que les financements croisés soient maintenus.

Mais, alors que le théâtre, la danse, la musique, les arts du cirque et de la rue sont plébiscités par les publics en France et à l'étranger, qu'ils portent les espoirs de nouvelles générations, ils sont à nouveau la cible de multiples mesures gouvernementales destinées à couper leur élan et à pousser des collectivités territoriales à faire de même.

Le budget 2011 pour notre secteur est une peau de chagrin et toutes nos revendications sont écartées. Quant aux projets nouveaux, quel que soit leur intérêt, nous ne pouvons accepter qu'ils soient financés au détriment des structures existantes.

Nous refusons de subir les conséquences de la crise que les libéraux invoquent et dont ils sont responsables. Nous avons déjà été trop essorés sur les autels de la régression.

Nous refusons la disparition, le rapprochement ou la fusion de théâtres, d'orchestres, de maisons d'opéras, de lieux de création et de diffusion, de compagnies, de festivals, d'initiatives en matière d'action culturelle, de structures petites et grandes.

Nous refusons le désengagement de l'Etat, les coupes claires dans les subventions ou encore le détournement des crédits des Drac.

Tout cela s'est déjà soldé par des baisses de rémunération des artistes et continuera par des licenciements, des milliers d'heures de travail en moins pour les artistes, les techniciens et pour tous les corps de métiers de notre secteur. Pour les citoyens, c'est un pan entier du service public de l'art et de la culture qui est menacé et qui demain risque de disparaître dans des villes, dans des banlieues, dans des territoires ruraux.

Pour éviter cette déflagration, nous devons nous mobiliser et exiger :

- l'arrêt de la RGPP dans le domaine de la culture ;
- le dégel de la réserve budgétaire de 5% ;
- la prise en compte de nos propositions de réformes :
 - ✓ l'élaboration et le vote d'une loi d'orientation et d'une loi de programmation pour inscrire la place de l'art, de la création et des artistes dans notre société, et assurer la pérennisation des moyens de leur financement afin d'appliquer l'un des droits fondamentaux de la Constitution : l'accès pour tous les citoyens à l'éducation, à l'art, à la culture et à la connaissance ;

- √ la négociation avec les collectivités territoriales d'une nouvelle étape de la décentralisation, avec la garantie de leurs ressources;
- √ des mesures de soutien pour les compagnies et l'émergence ;
- ✓ le développement des emplois techniques et artistiques avec l'adoption de mesures d'aides à l'emploi;
- √ la remise à niveau des institutions, établissements, festivals et entreprises culturelles :
- ✓ le déploiement d'un plan général et chiffré en faveur de l'éducation artistique et d'une véritable démocratisation culturelle ;
- ✓ la mise en œuvre d'une politique culturelle ambitieuse européenne et internationale.
- la mise en place, avec de nouveaux moyens, d'un plan de développement du théâtre, de la danse, de la musique, du cirque et des arts de la rue ;
- l'abandon de la stratégie-alibi de la « Culture pour chacun » au profit de la poursuite d'une véritable politique de démocratisation culturelle ;
- la dissolution du Conseil de la création artistique, véritable contre-ministère, animé par M. Karmitz, qui a privé et va priver des artistes, des entreprises artistiques et culturelles de subsides indispensables.

Et dans le domaine social :

- la pérennisation du système spécifique d'assurance chômage des artistes et des techniciens du spectacle vivant et enregistré, engagés par intermittence ;
- ou encore le respect de l'engagement du gouvernement sur le maintien d'un système mutualisé au titre des congés payés pour les salariés intermittents.

Face au renforcement de l'offensive du gouvernement, nous devons réagir vite et fort pour obtenir que des mesures exceptionnelles soient prises rapidement en faveur du spectacle vivant.

Nous appelons les artistes, les directeurs d'institutions, de festivals, de compagnies, les personnels techniques, administratifs et d'accueil permanents ou intermittents, les publics, les responsables politiques, les citoyens à venir manifester

Lundi 13 décembre à 14h30, Place du Palais Royal à Paris.

Appel lancé par :

la Fédération CGT du Spectacle, le SYNDEAC...

D'autres organisations vont nous rejoindre